



**PREVENIR LE PARASITISME
EN ELEVAGE DE RUMINANTS**



• CIVAM Bio 09 •

Fiche #9 : Recueil de pratiques sur les parasites externes

Fiche #9

Recueil de pratiques sur les parasites externes

PUBLICATION : CIVAM Bio 09, 2020

RÉDACTION : Nathalie Laroche, C. Cluzet.

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

GIEE Pour une approche préventive du parasitisme en élevage de ruminants :
Un groupe de fermes engagées pour la réduction des médicaments antiparasitaires.
Animé par le CIVAM BIO 09, 2017-2020. Cette fiche fait partie du recueil des travaux du groupe.

Les parasites externes sont fréquemment éliminés par des pyréthrinoïdes en pour-on (mouches, moucherons, tiques, poux, ...), ou par des avermectines dans le cas de la gâle. L'ivermectine, par exemple, est toxique pour les larves de diptères et des coléoptères coprophages, affecte la fertilité des bousiers adultes, les animaux aquatiques filtreurs et, par bio accumulation, leurs prédateurs.

Les pyréthrinoïdes quant à eux agissent indifféremment sur la cible (par exemple les mouches) comme sur les autres diptères et de très nombreux insectes.

Ils ont été utilisés massivement dans le traitement de l'épidémie de Fièvre Catarrhale Ovine... et le sont toujours.

Le GIEE a pratiqué quelques-unes des méthodes préventives ou alternatives dans le traitement de ces parasites externes. Voici quelques exemples de répulsifs d'origine naturelle.



La terre de diatomée

La terre de diatomée est une poudre constituée de micro-organismes siliceux, qui ont une action irritante.

Elle est utilisée en application externe.

Exemple : appliquer sur les zones atteintes, contre les poux, les puces et les tiques, pendant 3 jours.

Attention, la terre de diatomée est un puissant absorbant : elle agit par dessiccation. Elle devient donc inefficace sur des bêtes mouillées ou simplement par temps humide. Par ailleurs, elle est irritante pour les voies respiratoires et les muqueuses. Protégez-vous et évitez la tête des animaux.

Traitement de la gale

Voici un traitement pour traiter la gale qui s'il est appliqué sur tout le troupeau et répété à 2 semaines, aura une action curative.

Il nécessite de disposer d'une « douche » ou « machine à laver » à brebis.

PREPARATION :

- ▶ Diluer de l'huile de neem à 10% dans de l'eau tiède à l'aide d'un émulsifiant (disper, solubol...)
- ▶ On peut y ajouter des huiles essentielles répulsives comme celle de Litsée.

> La solution est appliquée sur les brebis par aspersion (dessus et dessous) dans l'espace confiné de la douche à brebis.

> Le traitement doit être absolument réitéré après 2 semaines.

> Une fois les animaux traités, la gale ne persiste pas plus de 2 semaines dans l'environnement externe (bergerie...).



Répulsif sur les parasites externes (acoutat, tiques, puces, mouches...)

Voici une formule de répulsif à base d'hydrolat et d'huiles essentielles ayant un effet sur les parasites externes :

- ▶ Hydrolat de tanaïsie 97%
- ▶ Huile essentielle de tea-tree 0.33%
- ▶ Huile essentielle d'Eucalyptus citriodora 0.33%
- ▶ Huile essentielle de bois de gènévrier 0.33%
- ▶ Huile végétale de neem 1%
- ▶ Emulsifiant 0.4% (pour incorporer les huiles dans l'hydrolat)

- > L'hydrolat de tanaïsie ne doit pas être utilisé sur les bêtes en gestation.
- > On peut aussi remplacer l'hydrolat de tanaïsie par de l'huile de cade, ce qui donnera une pâte.

L'huile de cade

L'huile de cade appliquée entre les cornes a un effet répulsif sur les insectes.



Seau à lécher à base d'ail

Fiche N° 6

La recette de fabrication de seau à lécher peut être reprise avec une base d'ail.
L'ail sec en poudre se trouve dans le commerce.

Complémentation en graines de lin

Une incorporation quotidienne de graines de lins dans la ration diminue l'infestation par les tiques.

